

■ **Association Bôdi Village-LaCausée (ABVLAC)**, à 1273  
Arzier, chemin des Pins 6 A, c/o Louise Grossrieder, CH-550-  
1057940-2. Nouvelle association. Statuts du 1er janvier 2007 mo-  
difiés le 15 décembre 2008. But: venir directement en aide au déve-  
loppement du village Bôdi dans une perspective durable et respec-  
tueuse; libérer toutes les énergies créatives et regrouper toutes les  
âmes de bonnes volontés afin d'apporter de l'aide directe au village  
de Bôdi et de ses environs (pour but complet cf. statuts). Ressour-  
ces: cotisations de membres, produit de la vente de produits ou ser-  
vices, contributions volontaires, produit de la fortune, dons et legs.  
Organisation: assemblée générale; comité de 3 membres au  
moins; organe de contrôle. Membre du comité avec signature col-  
lective à deux: Grossrieder Louise, du Cameroun, présidente, et  
Grossrieder Hervé, de Fribourg, secrétaire général, tous deux à Ar-  
zier. Membre du comité sans signature: Bahanack Joseph Guy, à  
l'Aquila (Italie), vice-président, Ngo Baba Léa-Claire, à Youndé  
(Cameroun), trésorière, et Nguimbus Jacques, à Douala (Ca-  
meroun), tous trois du Cameroun.  
Registre journalier no 7139 du 12.05.2009  
(05024018 / CH-550.1.057.940-2)